



NAO 2020 à Orange : la CGT ne signe pas !

Montreuil, le 16 juillet 2020

L'accord salarial proposé à signature n'est pas à la hauteur des attentes et de l'implication des salariés. Aucune Organisation Syndicale n'a signé l'accord et la Direction a répondu par un PV de désaccord et une décision unilatérale. C'est une curieuse façon de concevoir le dialogue social.

Conscient que les négociations s'ouvraient dans un contexte défavorable de crise sanitaire sans précédent, la CGT a œuvré toute au long des débats pour que le taux global de 3 % de l'accord salarial 2019 soit la base de départ de cette négociation 2020.

Elle a portée et maintenue l'unité syndicale jusqu'au bout pour faire partager cette ambition et pour acculer la Direction dans ses derniers retranchements.

Une négociation salariale déloyale

Pourtant en 2020, ce sont :

La rancœur du traitement infligé aux salariés ;

Le cynisme de saisir les opportunités de la crise pour faire des économies sur les augmentations de salaires du personnel et en parallèle d'accélérer son plan stratégique 2025 de financiarisation de l'entreprise et de réduction drastique des coûts (4 000 suppressions d'emploi en moyenne par an) ;

L'absence de loyauté d'une Direction, qui au contraire de la loyauté sans faille des salariés couverts d'éloges, s'est permis de supprimer des JTL, de faire des économies sur les frais généraux sur plus de 50 000 travailleurs à domicile en versant une prime de la honte de 30 € brut qui ne compense même pas les frais induits alors que la productivité a augmenté de 20% en moyenne. Le summum étant la baisse des augmentations de salaires alors même que le PDG promettait, en début de crise, le maintien du pouvoir d'achat des salariés signe du besoin de leur engagement pour passer la crise sans encombre et l'octroi d'une prime mais dont les critères définis restreignent la quasi-totalité des salariés. Au final moins de 9 000 salariés l'ont perçu ;

Et l'hypocrisie totale durant ces négociations qui ont mené la Direction à profiter de la crise pour mener les négociateurs dans une impasse et ainsi justifier des négociations aux rabais en démarrant à 1,3 % nous éloignant plus que jamais des 6 % de gains de productivité annuel.

Les actionnaires mieux traités que les salariés...

La direction est au petit soin avec les actionnaires comme Blackrock, omni présent dans les sociétés de telco qui vient de passer la barre fatidique des 5 % au sein d'Orange.

L'emploi et l'augmentation des salaires est dans l'intérêt de l'État dont le manque à gagner en cotisation lié aux suppressions de 4 000 postes par an est largement supérieur au montant perçu en dividendes.

L'augmentation de la masse salariale et donc des cotisations est une priorité pour maintenir et faire progresser le système de santé et de protection sociale si malmené.

Elle garantit aussi notre système de retraite, la Direction ose elle-même, avec beaucoup de cynisme, nous dire que « *les salaires d'aujourd'hui sont les retraités de demain* » en plein cœur de la négociation.

La direction nie ce que dit la loi....

« Les NAO sont l'occasion de discuter du Partage de la valeur ajoutée dans l'entreprise et de sa répartition » entre les trois piliers de l'entreprise, à savoir, les investissements, la masse salariale et les actionnaires. L'année de référence étant bien entendue l'année écoulée.

Pour les augmentations, elle se base sur un pourcentage de la masse salariale, qui baisse constamment même à pourcentage égal, les salariés subissant une baisse mécanique.

Pour les actionnaires, habituellement, elle octroie un taux en euros qui lui ne baisse donc pas mécaniquement. Cependant la baisse du dividende relative à la crise a généré une importante économie et n'a pas été réinvesti, la Direction ne souhaite pas nous dire ce qu'elle compte faire de cette somme. Elle justifie seulement en parlant d'un « futur incertain », alors même que le PDG s'insurgeait encore récemment dans les médias de cette baisse qu'il considère comme inutile au vu de la santé d'Orange.

Orange change les règles...

La Direction a refusé de respecter son obligation légale et ne nous a donné aucune donnée chiffrée sur la santé de l'entreprise. Elle ne se base que sur l'inflation nulle, qui d'une part ne dépend pas du travail des salariés et qui d'autre part n'est qu'un indicateur pour juger de la perte ou du gain potentiel de pouvoir d'achat.

De plus, elle change unilatéralement le paradigme des négociations, en refusant de se baser sur l'année écoulée et prend comme référence uniquement la période de crise.

Rappelons que pour la négociation sur l'intéressement, la Direction augmente les objectifs en tablant sur de très bons résultats en 2020, cherchez l'erreur !

Pour faire des économies sur les augmentations de salaire du personnel...

Malgré une demande unitaire des organisations syndicales et un courrier commun adressé au PDG, la direction a refusé par deux fois, d'aller chercher un nouveau mandat pour augmenter le budget en justifiant ce refus uniquement par la baisse actuelle de l'inflation générée par la baisse de consommation durant la seule période de la crise, l'année 2020 n'étant pas écoulée !

Elle fait fi également de la sur-implication des salariés tout au long de l'année 2019, des efforts d'évolutions et d'adaptabilité et de leur mobilisation exemplaire durant la crise.

C'est pourquoi la CGT ne signe pas ce projet d'accord totalement déloyal et laisse à Orange la responsabilité d'une Décision Unilatérale.

**Les salariés ne doivent pas faire les frais de la crise sanitaire,
Ensemble, défendons notre pouvoir d'achat et nos salaires !**

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	
Ville	
(Facultatif) Téléphones → (perso)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	